



Session Plénière du 19 Octobre 2023

Rapport N°23.04.12 Mise en œuvre de la compétence Orientation tout au long de la vie

Intervention de Régine FLAUNET

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Face aux défis de notre société, et pour essayer de pallier les dégradations constantes du niveau des élèves dans l'enseignement général, les formations tout au long de la vie doivent prendre une place prédominante.

Le rôle de la Région doit être d'investir dans des formations continues et de reconversion, notamment pour assurer une montée en compétence des jeunes déscolarisés trop tôt, ou mal orientés au nom de la « discrimination positive » Mais aussi pour former des adultes frappés par les nombreuses délocalisations ou la perte de leur emploi due pour certains à la désindustrialisation de notre pays.

C'est pourquoi il est important de mettre en place des politiques qui répondent aux besoins sans cesse en évolution des métiers pour faire face aux défis de demain.

Alors que trop de jeunes se retrouvent dans des filières sans débouchés, de nombreux métiers en tension comme la restauration, l'hôtellerie ou le bâtiment manquent cruellement de MO qualifiée.

Lors de la signature des différents « défi » nous avons pu constater que la région met en place des formations permettant aux migrants d'appréhender les règles de base comme le savoir être.

La formation tout au long de la vie ne devrait-elle pas plutôt se tourner vers le développement des compétitivités pour s'adapter aux évolutions des avancées technologiques, des nouvelles tendances, ou des changements économiques ?

Nous devons encourager le développement vers des formations aux nouvelles technologies, comme les soins de santé numérique, l'intelligence artificielle, ou la gestion de l'eau pour ne prendre que quelques exemples.

Nous devons investir dans des programmes de formations continues permettant à chacun de pouvoir se réorienter, et je pense par exemple aux femmes qui ont subi une longue interruption de carrière pour s'être mises en retrait du monde du travail afin de se consacrer pleinement à l'éducation de leurs enfants.

Nous devons les accompagner dans leur reconversion personnelle afin qu'elles puissent acquérir de nouvelles compétences ou approfondir leurs connaissances.

Pour bien appréhender et quantifier les besoins nous devons nous rapprocher des entreprises du territoire et permettre ainsi la mise en place de formations pertinentes et répondant réellement à leurs besoins économiques.

L'évolution des besoins de formation dépendra en majeure partie des tendances du Marché du travail et des besoins sociétaux. C'est pourquoi le SPRO et plus largement l'ensemble des acteurs qui gravitent autour de la formation continue doivent rester attentifs à l'évolution d'un marché du travail en constante mutation.



La formation tout au long de la vie est une nécessité dans laquelle la Région doit prendre toute sa part, et pour cela notre groupe demande, comme cela a déjà été fait à de nombreuses reprises, la mise en place d'un suivi statistique des formations financées par la région afin d'en évaluer leur efficacité.
Je vous remercie.